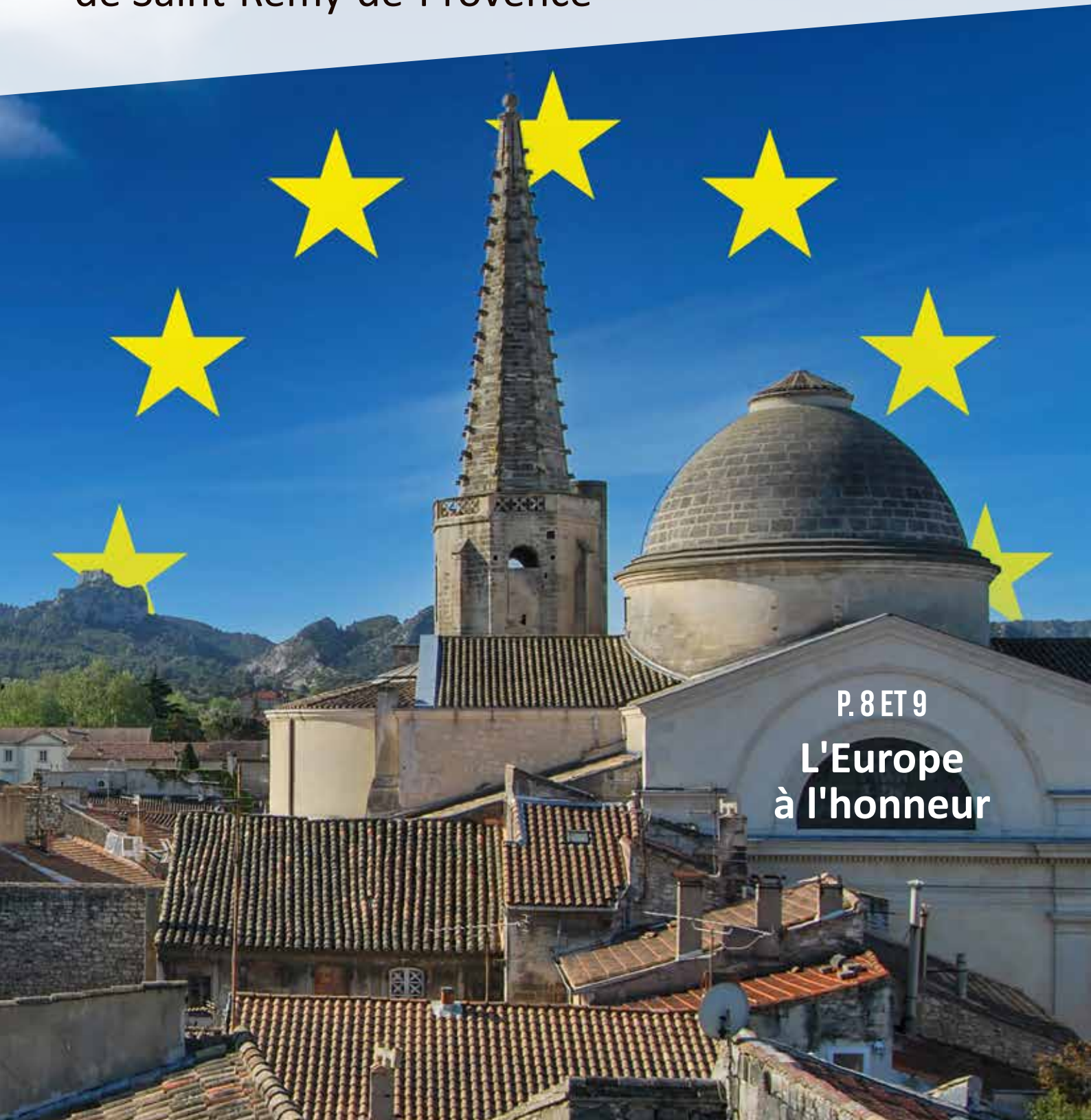


JOURNAL MUNICIPAL

N° 64 MAI 2022

de Saint-Rémy-de-Provence



P. 8 ET 9

**L'Europe
à l'honneur**

CULTURE | P.6

À la rencontre de
Van Gogh

DOSSIER | P.10

Budget participatif :
je vote !

EN TÊTE D'AFFICHE | P.18

Pascale Dehoux,
notre sorcière bien-aimée



Florine Body-Bouquet, adjointe au maire en charge du jumelage, en visite officielle à Bientina pour en célébrer le 25^e anniversaire.

SOMMAIRE

Tous respectueux des massifs forestiers !	P. 4
Vigilance sécheresse	
Stérilisation des chats errants	P. 5
À la rencontre de Van Gogh	P. 6
Journée vélo Séjours d'été Maison des ados .	P. 7
La Maison de la Jeunesse à Bientina	P. 8
L'Europe à l'honneur	
30 ans de jumelage avec Pfarrkirchen	P. 9

Dossier : budget participatif

Le Liber'espace monte en charge	
Consultation pour le Parking de la Libération . .	P. 14
Solidarité Ukraine	P. 15
Expressions libres	P. 16
Fête du sport	P. 17
En tête d'affiche :	
Pascale Dehoux, notre sorcière bien-aimée	P. 18
État civil	P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Alexandra Roche Tramier

Iconographie : Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Freepik, PNRA, Kao photographie, Florian Le Gauyer, Philippe Rambaud, Guyôm Poux, Gaëlle Gascon, Bernard Marin, Nathalie Brulé

Mise en page : Service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



Actualité oblige, ce nouveau numéro du *Journal de Saint-Rémy* accorde une place importante au thème de la citoyenneté.

En effet, entre deux élections nationales, les présidentielles d'avril et les législatives de juin, nous sollicitons ce mois-ci à nouveau votre avis, cette fois sur 21 projets proposés par vos concitoyens dans le cadre du budget participatif.

Vous découvrirez dans le dossier central une présentation succincte de ces projets, susceptibles d'améliorer le quotidien des Saint-Rémois, ainsi que les modalités du vote, ouvert sur une plateforme en ligne dédiée mais aussi en version papier.

La citoyenneté passe aussi par le civisme, en particulier dans le domaine environnemental. Alors que l'été approche à grands pas, la préfecture a déjà placé le département en vigilance sécheresse. Cela signifie que nous devons tous ensemble respecter un certain nombre de bonnes pratiques concernant notre consommation d'eau, mais aussi notre façon, en apparence anodine, de nous promener dans les Alpilles – pratiques à retrouver dans ce numéro.

Notre citoyenneté, enfin, est étroitement liée au cadre sécurisé que l'Union européenne a progressivement construit depuis plus de 70 ans ; il aura fallu la tragique actualité de ces deux derniers mois en Ukraine pour nous le rappeler.

Sans aucun doute, la fraternité européenne doit être expliquée et entretenue. Les jumelages y contribuent, comme ceux qui lient Saint-Rémy à Bientina et à Pfarrkirchen, évoqués dans ce journal. Par ailleurs, courant mai, 2 conférences passionnantes se tiendront en mairie dans le cadre du « Joli mois de l'Europe », sur les thèmes de l'Ukraine et du défi climatique.

Bonne lecture !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux - Alpilles



TOUS RESPECTUEUX DES MASSIFS FORESTIERS !

Depuis le mois d'avril, le Parc naturel régional des Alpilles renouvelle l'opération « Sentinelles du Parc » engagée au printemps 2021, au sortir du confinement, pour sensibiliser les usagers à la préservation des espaces naturels fragiles du massif. Au-delà de l'aspect préventif, ce dispositif conseille également les visiteurs et les oriente dans leur découverte du territoire.

10 « sentinelles du Parc » et 2 « ambassadeurs du Parc » assurent ainsi une présence sur le terrain jusqu'au 15 juin 2022, où ils seront relayés par la Garde régionale forestière pour la période estivale. Circulant en binômes, à pied ou à vélo, dans les lieux les plus fréquentés des 16 communes du territoire, dotés de documents et d'outils de sensibilisation, ils informent les visiteurs sur les richesses et la sensibilité de l'environnement, ainsi que les bonnes attitudes à adopter (voir ci-dessous).

Au-delà des rôles et des missions d'information ou de contrôle qui incombent aux corps constitués et institutions publiques, cette démarche de médiation doit appeler au sens civique de chacun de nous, et nous sensibiliser à une hospitalité locale incluant le respect de l'environnement et des autres usagers.

Quelques recommandations pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels :

- Je respecte la propriété de l'endroit où je vais, la plupart des espaces naturels

ne sont pas des espaces publics mais des espaces privés où le passage est toléré.

- Je me gare sur un parking aménagé. Les véhicules motorisés sont interdits dans les espaces naturels en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- Je suis discret pour ne pas effrayer la faune ;
- Je tiens mon chien en laisse ;
- Je reste exclusivement sur les sentiers balisés ;
- Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement.
- Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets.
- Je n'oublie pas de m'équiper d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans une gourde réutilisable bien sûr !), je vérifie la météo.
- Je n'utilise pas de drones.

Risque incendie

De juin à septembre, l'accès au massif forestier est réglementé face au risque incendie. Le niveau de risque est actualisé quotidiennement au 0811 20 13 13 ou sur [bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/ Carte-d-acces-aux-massifs-forestiers-des-Bouches-du-Rhone](https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/ Carte-d-acces-aux-massifs-forestiers-des-Bouches-du-Rhone)

L'apport et l'usage du feu sont interdits dans les espaces exposés aux risques d'incendie quelle que soit la période de l'année.

Toutes les infos sur la fréquentation des espaces naturels des Alpilles en flashant le QR Code ci-dessous.



VIGILANCE SÉCHERESSE

Le 1^{er} avril dernier, la préfecture des Bouches-du-Rhône a placé l'ensemble du département en état de vigilance sécheresse, et ce jusqu'au 15 octobre.

Chaque catégorie d'usagers (particuliers, professionnels...), doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation, quelle que soit la provenance de l'eau.

Voici quelques écogestes à respecter :

- réparer les fuites d'eau sans tarder ;
- privilégier les douches aux bains ;
- éviter de laver les voitures ;
- arroser le jardin seulement si nécessaire ;
- adapter les plantations aux conditions climatiques...

Cette déclaration survient cette année une quinzaine de jours plus tôt qu'en 2021.

La préfecture rappelle que « tout assec de cours d'eau en aval immédiat de prises de dérivation ou à proximité de prélèvements par pompage en nappe d'accompagnement, et ce quel que soit le stade de sécheresse reconnu, constitue une infraction qui donnera lieu à constatation. »



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Une nouvelle campagne de stérilisation des chats errants est actuellement menée sur la commune, jusqu'au 30 juin 2022.

L'association « Les Âmes vagabondes », conventionnée avec la mairie, installe des cages-trappes dans des lieux définis afin de capturer puis de faire stériliser les chats errants et non identifiés. La stérilisation de ces populations félines a pour but de stabiliser leur nombre, d'assurer leur bien-être et de diminuer les nuisances liées à la reproduction (bruit, odeur, bagarre, etc.).

Il est recommandé aux propriétaires de chats de veiller à ce que leur animal de compagnie possède un signe distinctif (collier, médaille avec numéro de téléphone, tatouage, puce d'identification...). Tout animal identifié qui serait attrapé serait immédiatement relâché sur le site de capture.

La campagne a lieu jusqu'au 30 juin 2022 dans les lieux suivants :

- le cimetière communal ;
- la rue Joseph-Girard ;
- les rues Marius-Jouveau & Étienne-Astier.

En dehors de l'association dans le cadre de la campagne de stérilisation, il reste interdit de nourrir les chats sur la voie publique.



À LA RENCONTRE DE VAN GOGH

Pendant un mois, du 14 mai au 11 juin, auront lieu plusieurs manifestations impulsées par la ville, avec l'aide des partenaires du collectif Van Gogh Saint-Rémy*, autour du peintre Vincent Van Gogh.

« Par le passé, de nombreuses manifestations ont mis à l'honneur cet artiste, mais pour la première fois, l'ensemble des membres du collectif ont travaillé ensemble pour proposer ce programme inédit » explique **Gabriel Colombet**, adjoint au maire en charge de la culture.

Performances d'artistes plasticiens, diffusion de cours de métrage, discussions et tables-rondes mais également initiations picturales à la manière de Van Gogh tels sont les propositions qui composent le programme.

Les différentes actions culturelles, proposées à toutes les générations, permettront au public de partir à la rencontre de Van Gogh, peintre mondialement connu et de son œuvre.

Des actions culturelles ont également été menées sur le temps scolaire. Dans le cadre de ce projet, deux classes des écoles de l'Argelier et de la République travaillent depuis plusieurs mois avec des artistes comme Bruno Heitz et Juliana Marin sur l'œuvre de Van Gogh.

Le service municipal de l'action culturelle prend part à ces manifestations en proposant le dernier spectacle de la saison culturelle de cette année sur ce thème. Le spectacle *Le Van d'un dernier été*, mêlant danse et peinture, reviendra sur les derniers jours de la vie de l'artiste.

Aller au-delà de l'image touristique de ce peintre qui a résidé dans notre commune pendant une année et qui a été le témoin de la vie saint-rémoise à la fin du 19^e siècle, et découvrir l'homme et son œuvre : tel est l'objectif ambitieux de ce projet.

* Membres du Collectif Van Gogh Saint-Rémy : Ville de Saint-Rémy-de-Provence | Musée des Alpilles | Musée Estrine | Centre culturel et touristique Vincent van Gogh, association Valetudo, Vivre et devenir | Office de tourisme Provence Alpilles

Partenaires : Association phare | Ciné-Palace | École de l'Argelier | École de la République | Bibliothèque municipale Joseph-Roumanille | Association La Cour des arts | Des livres comme des idées.

14 mai à 21h :

Le musée des Alpilles accueille l'association La Couverture verte pour une performance de peinture nocturne en musique. Entrée libre.

23 mai à 20h30 :

Soirée de diffusion de courts métrages sur Van Gogh au Ciné-Palace. Entrée gratuite sur réservation auprès de Ciné-Palace au 04 90 92 67 87

1^{er} juin à 18h30 :

Table ronde sur la question du paysage avec 3 artistes au musée Estrine. Entrée gratuite sur réservation auprès du Musée Estrine au 04 90 92 34 72

2 juin à 20h :

Le Van d'un dernier été, spectacle de danse à l'Alpium avec la Compagnie Drive. Tarifs A (22€, 15€, 14€, 10€).

Mai-juin : Au cloître Saint Paul : présentation d'un triptyque sur « Van Gogh, Valetudo et leurs inspirateurs » Plein tarif 7€, tarif réduit et groupe 5€.

AU PROGRAMME

Plus d'infos sur le site de la ville : mairie-saintremydeprovence.com



Florence Aprin reçoit le Prix Robert-Leroy

La 2^e édition du prix Robert-Leroy a récompensé Florence Aprin pour son livre *Adessias, Papé Colas !* qui mêle les souvenirs de la vie rurale dans le mas familial du quartier du Grès avec les recherches historiques et généalogiques qu'elle a effectuées.

Le travail d'édition, en collaboration avec les membres du jury va maintenant pouvoir commencer, afin de permettre la parution du livre dans quelques mois.

Le 29 avril, Florence Aprin a reçu le diplôme des mains de M. le Maire et de Gabriel Colombet, président du jury, en salle d'honneur en présence de Jacqueline Leroy.

UNE JOURNÉE VÉLO LE 7 MAI !

Le samedi 7 mai à 20h30, l'Alpium accueille le spectacle de cirque acrobatique *ExCENTRIQUES* par la compagnie Les Acrostiches, dans le cadre de la saison culturelle municipale. En lien avec ce spectacle vertigineux qui utilise des gyropodes, la ville propose une « Journée des déplacements actifs » le même jour, de 14h à 17h, sur la place de la mairie.

Tout l'après-midi, la Maison de la jeunesse accueillera le public, avec la participation passionnée du Saint-Rémois Paul Blondeau, pour des ateliers didactiques de réparation de vélo, utiles pour rendre nos jeunes cyclistes plus autonomes dans l'utilisation et l'entretien de leur moyen de locomotion.

Les plus audacieux pourront également se défier au parcours d'agilité à vélo installé devant la mairie.

De la pédagogie à l'acrobatie

Après cette belle après-midi instructive et divertissante, rendez-vous à 20h30 à

l'Alpium pour le spectacle des Acrostiches.

Ces acrobates ont décidé de faire du gyropode l'objet central de leurs recherches et de le considérer comme un véritable agrès de cirque, transformant ainsi ce moyen de transport individuel, stable, tranquille et reposant en quelque chose de collectif, incontrôlable, dangereux et épuisant... et du coup très amusant !

Sensations vertigineuses à tous les étages...

Journée des déplacements actifs

Samedi 7 mai de 14h à 17h, place Jules-Pellissier.



INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la ville propose des séjours d'été pour les 6-17 ans, dans les colonies de vacances partenaires (en Diois, Lozère et Ardèche) ou organisés par la Maison de la jeunesse, qui rencontrent toujours un franc succès. Les inscriptions ont lieu en ce moment.



« Je pars en vacances » : tous les enfants, quels qu'ils soient, devraient pouvoir prononcer cette phrase magique chaque été. Les vacances, c'est sortir de son quotidien, apprendre à vivre avec les autres, apprendre à se connaître et faire ses premiers pas vers l'autonomie pour les adolescents. C'est essentiel au développement. Les souvenirs qu'ils ramèneront de leur séjour seront inoubliables, les découvertes enrichissantes.

C'est pourquoi la ville soutient différents projets de qualité qui proposent un éventail d'activités très diversifiées, tout en

limitant la contribution financière des familles, selon leurs revenus.

Activités sportives et artistiques, aventure et découverte avec des balades en vélo, des jeux nautiques, des soirées animées, des excursions découverte de la faune et de la flore...

De quoi bien se changer les idées et passer un bel été entre copains !

Inscriptions aux séjours de la MDJ : les mercredis 18 et 25 mai de 14h à 18h (à la MDJ) Renseignements : 04 90 90 96 17

Inscriptions aux colonies de vacances : jusqu'au vendredi 20 mai, auprès du service scolaire de la mairie : 04 90 92 70 30

LA MAISON DES ADOS REÇOIT LE MERCREDI

La Maison des adolescents, qui pose ses valises à la Maison de la jeunesse depuis janvier, change son jour de permanence : elle reçoit désormais les jeunes le mercredi de 14h à 18h, pour aborder

avec eux les thématiques qui les concernent.

Problèmes familiaux, relation aux autres, mal-être, puberté, sexualité, santé, nutrition, consommation de drogues, violence, prise de risques... Les jeunes sont parfois désemparés face à certaines difficultés et

ne savent pas toujours à qui en parler.

Les Maisons des adolescents ont pour but de les écouter, de les informer, d'évaluer leur situation, afin si nécessaire de proposer une prise en charge médicale, psychologique, éducative, sociale ou juridique.

Renseignements : 04 90 90 56 17 ou mdj@ville-srdp.fr

LA MAISON DE LA JEUNESSE À BIENTINA

C'est dans le cadre du 25^e anniversaire du jumelage des villes de Bientina et de Saint-Rémy-de-Provence que ce séjour a été proposé aux ados de la Maison de la jeunesse, accompagnés par les membres du comité de jumelage Saint-Rémy / Bientina présidé par Vincent Scifo. Un point d'orgue à la saison culturelle italienne initiée en octobre dernier, et une nouvelle pierre apportée à l'édifice de la fraternité européenne.

Un voyage culturel

Dès le lundi après midi, le groupe a pu découvrir Pise [3] avec sa fameuse tour penchée (de jour, puis de nuit).

Les visites des communes de Lucca, de Vicopisano avec sa Torre del Brunelleschi [4], ou encore de l'atelier de préparation des chars du carnaval [1] ont ensuite marqué le reste de la semaine.

Un voyage sportif

Après une visite du ranch Rio Grande à Bientina, quelques exercices d'équitation ont ravi la plupart des participants.

Une session de vélo à la station balnéaire de Marina di Pisa, s'est vu suivie d'un pique-nique et de jeux sur la plage pour permettre de détendre les fessiers endo-

loris de certains (ils se reconnaîtront !).

Et pour récupérer de toutes ces émotions, une après-midi sur la plage de Viareggio, ville balnéaire, a été organisée en fin de semaine.

Un voyage de rencontres et de gastronomie

Dès le lendemain de leur arrivée, chacun a pu partager un repas gargantuesque (5 plats, dessert, etc.) au restaurant, à Bientina, avec les élus de la commune italienne et les 2 comités de jumelage.

Après une visite de l'école / collège de Bientina, accompagnée d'une rencontre avec les élèves pendant la récréation, les 23 ados saint-rémois ont rejoint le *palazzo municipale* pour un discours offi-

ciel du maire, Dario Carmassi et des élus saint-rémois (en visite officielle pour la journée), Florine Body-Bouquet, adjointe au maire notamment en charge des jumelages, et Gabriel Colombet, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine [2].

Les ados saint-rémois et italiens, qui ont fait connaissance dans la matinée, se sont donné rendez-vous le soir, via les réseaux sociaux, sur la place de la mairie de Bientina pour manger une glace ensemble.

Et pour acter cette amitié naissante, comme une relève pour le futur de ce jumelage européen, ils ont pu partager un dernier repas dans une *contrada* (un quartier) de Bientina.



EN MAI, L'EUROPE À L'HONNEUR

À l'occasion de la « Journée de l'Europe », célébrée le 9 mai, et du « Joli mois de l'Europe », la ville de Saint-Rémy-de-Provence organise 2 conférences en mairie les 13 et 27 mai, pour évoquer des sujets d'actualité et rapprocher l'Europe de ses citoyens.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, proposait la création d'une organisation européenne chargée de mettre en commun les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier, industries indispensables à l'armement. Le but était de construire entre les Européens des liens économiques et sociaux tellement étroits que la guerre en devienne impossible.

Cette proposition, connue sous le nom de « déclaration Schuman », est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne.

Aujourd'hui, la date du 9 mai est devenue un symbole européen (Journée de l'Europe) qui, aux côtés de la monnaie unique (l'euro), du drapeau bleu étoilé, de l'hymne *Ode à la joie* de Beethoven, et de la devise « Unie dans la diversité » qui identifie l'Union européenne.

L'Europe, la Russie, le climat

« Pour la première fois, sous la double actualité de la présidence française de l'UE et de la guerre en Ukraine, la ville, avec le soutien du Conseil départemental, a souhaité participer à cette grande célébration de l'Europe », explique Juliette Dorise, conseillère municipale déléguée à l'Europe. 2 conférences sont organisées :

• Le vendredi 13 mai à 18h30, le géographe, essayiste et diplomate Michel Foucher, ancien ambassadeur de France en Lettonie, évoquera la place de l'Union européenne dans le contexte de l'agression russe contre la nation ukrainienne et la formation d'une autonomie stratégique de l'Europe face à la Chine et aux États-Unis d'Amérique.

M. Foucher est l'auteur de *Arpenter le monde, Mémoires d'un géographe politique* (Robert Laffont, mars 2021),

L'Union européenne dans le monde (CNRS éditions, janvier 2022) et *Ukraine-Russie, la carte mentale du duel* (Gallimard, Tracts, mai 2022).

• Le vendredi 27 mai à 18h30, Éric Guilyardi, océanographe et climatologue au CNRS, partagera ce que nous savons du changement climatique et proposera un échange sur comment les citoyens, les élus et les scientifiques peuvent s'approprier collectivement les multiples défis associés, que ce soit au niveau local, national ou européen.

M. Guilyardi est directeur adjoint du laboratoire LOCEAN-IPSL, professeur à l'université de Reading et président de l'Office for Climate Education. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques et a été auteur principal du 5^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



Mouvement
Européen
Provence

30 ANS DE JUMELAGE AVEC PFARRKIRCHEN

Le premier week-end de juin, une délégation allemande de Pfarrkirchen, emmenée par le maire Wolfgang Beissmann, sera présente à Saint-Rémy pour célébrer les 30 ans du jumelage entre nos deux communes.

Le dimanche 5 juin à 10h30, rendez-vous au parc de l'Argelier (devant le conservatoire de musique) pour une première cérémonie, qui sera suivie à 19h par la soirée officielle salle Jean-Macé.

Le lundi 6 juin, jour de la traditionnelle Transhumance, un stand bavarois sera présent de 10h à 13h sur la place de la République, avec vente de bière, de saucisses et de bretzels.

« Ein Prosit der Gemütlichkeit !* »

Pour tout renseignement, contactez l'association par mail :

jumelagetremy.pfarr@gmail.com

* chanson typique de l'Oktoberfest en Bavière, jouée pour porter un toast au bien-être.



Inauguration du rond-point des jumelages en 2016 (photo prise à l'occasion du 25^e anniversaire du jumelage).

EN MAI, JE VOTE POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS !

Le budget participatif, lancé par la ville en septembre 2021, entre dans une phase décisive : celle du choix des projets proposés par les administrés, lors d'un vote ouvert à tous les Saint-Rémois du 2 mai au 19 juin 2022.

Le samedi 14 mai 2022, les projets seront présentés au public par leurs auteurs dans la salle Jean-Macé. Venez les découvrir et poser vos questions avant de voter !

Le budget participatif est un dispositif créé par les communes pour développer le pouvoir d'agir des citoyens, en leur déléguant la capacité de décision d'une partie du budget d'investissement annuel pour la réalisation de projets qu'ils ont imaginés et choisis.

À Saint-Rémy, 300 000 euros ont été réservés pour sa première année, soit environ 30 euros par habitant.

Que feriez-vous pour votre ville avec 300 000 euros ?

« En tout début d'année, 32 Saint-Rémois ont proposé un total de 59 contributions », explique le premier adjoint **Yves Faverjon**, en charge de ce dossier. « Jusqu'au mois d'avril, celles-ci ont été étudiées par les services municipaux et les élus, afin de déterminer leur éligi-

bilité et leur faisabilité. De cet examen attentif, 21 projets ont été retenus pour la nouvelle étape qui s'ouvre désormais jusqu'au 19 juin : celle du vote par l'ensemble des Saint-Rémois. »



Quand connaîtra-t-on les projets lauréats ?

Après le contrôle de la commission, composée entre autres de citoyens tirés au sort parmi une liste de volontaires, les projets lauréats seront ceux ayant obtenu le plus grand nombre de votes, formats électronique et papier confondus, dans la limite des 300 000 € disponibles.

Ils seront présentés et définitivement validés en conseil municipal le 5 juillet prochain.

La cérémonie des lauréats aura alors lieu le vendredi 8 juillet 2022 au soir et mettra ces projets à l'honneur !



Où consulter les projets éligibles ?

Vous trouverez sur la double page suivante une rapide synthèse des projets éligibles et les modalités du vote, ouvert jusqu'au 19 juin.

Les projets sont consultables en intégralité sur la plateforme en ligne dédiée. Ils seront également présentés le samedi 14 mai 2022 en salle Jean-Macé. Lors de cet événement de type « forum », tous les porteurs de projet éligible seront réunis pour rencontrer le public et défendre leur idée de vive voix.

L'exposition restera ensuite visible du lundi 16 mai au vendredi 17 juin 2022, en mairie (salle des pas perdus).

Que deviennent les projets et leurs porteurs ?

Ils seront réalisés dans les 2 années qui suivent la validation par le conseil municipal.

Les personnes ayant déposé un projet retenu seront associées au projet jusqu'à sa réalisation.

« Le budget participatif est une démarche à la fois civique et pédagogique », rappelle **Yves Faverjon**. « Il permet aux por-

teurs de projet d'apporter quelque chose à leur ville, en coconstruction avec ses services, et de se confronter à la réalité du terrain et à l'avis des administrés, des contraintes avec lesquelles les élus doivent composer tout au long de leur mandat. »

Renseignements :

Marion Leguevaque,
chargée de mission démocratie participative
04 90 92 08 10
democratie.participative@ville-srdp.fr



COMMENT VOTER ?

Les 21 projets ci-contre vont vous être proposés à partir du 2 mai 2022. Au moment du vote, pensez à bien récupérer la référence associée à chaque projet et n'oubliez pas qu'une fois ajoutés, la totalité de vos projets préférés ne doit pas dépasser le montant de 300 000 €.

Peut voter toute personne âgée de 16 ans et plus, qui habite, travaille, étudie ou paie ses impôts à Saint-Rémy-de-Provence. Les associations ne peuvent pas voter et par souci de neutralité, les élus ayant un mandat local non plus.

Les votes sont anonymes. Vous pouvez voter pour autant de projets que vous le souhaitez, dans la limite de l'enveloppe de 300 000 euros qui vous est allouée.

Il est possible de voter de façon numérique directement sur la plateforme dédiée. L'enveloppe dont vous disposez diminue automatiquement à chaque projet sélectionné.

Le pôle numérique du Liber'espace se tient à votre disposition pour vous aider si vous avez des difficultés avec l'outil informatique.

Vous pouvez également voter via un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie, de la Maison des associations et de la Maison de la jeunesse ou récupéré directement auprès d'un porteur de projet.



Mise aux normes olympiques 3x3 d'un terrain de basket

[Projet délocalisé] Réfection du terrain de basket du Cossec pour la pratique du 3x3.

26 500 €

Réf. 19-6

Zone de pique-nique

[Projet délocalisé] Installation d'une table de pique-nique en pierre à proximité de l'aérodrome de Romanin.

7 000 €

Réf. 19-17

Pédaler pour recharger son portable

Installation de mobilier urbain, type banc public, pour recharger les téléphones portables en pédalant.

10 000 €

Réf. 19-18

Halle de la gare

Optimiser l'utilisation de la halle de la gare avec un bardage bois, sur les façades Est et Ouest, et pose de portes. La façade Sud, elle, reste ouverte.

40 000 €

Réf. 19-23

Trompe-l'œil sur le pignon Est du bâtiment de la gare

Évoquer l'art dans le patrimoine à travers un dessin en trompe l'œil sur la façade.

30 000 €

Réf. 19-24

Jardin botanique

Poursuite du sentier botanique du Vallon de Saint-Clerg sur le parking du plateau de la Caume.

15 000 €

Réf. 19-30

Aménagement du parking du plateau de la Crau

Réagencement du parking du plateau de la Crau par la pose d'une stèle commémorative en l'honneur de la transhumance.

15 000 €

Réf. 19-33

Sécuriser l'entrée dans l'agglomération de Saint-Rémy sur la D571

Sensibilisation à la vitesse et création d'un passage piéton au niveau du lotissement de l'Argelier.

25 500 €

Réf. 19-34

Espace de détente de la Croix du canal

Aménagement de l'espace autour de la Croix du canal en zone de détente.

25 000 €

Réf. 19-36

Le cadran solaire de la porte Saint-Martin

Installation d'un cadran solaire dans un lieu restant à déterminer.

36 000 €

Réf. 19-40

Installation de services pour les cyclistes : bornes de réparation, de gonflage, de recharge...

Implantation de 2 bornes de réparation et de gonflage pour les cyclistes.

7 000 €

Réf. 19-46

Installation d'arceaux supplémentaires pour stationner les vélos sur la voie publique

Pose d'arceaux vélos supplémentaires.

20 000 €

Réf. 19-48

Protection des courses camarguaises

Aménagement d'une partie des tribunes Est avec des pare-soleil.

50 000 €

Réf. 19-67

Ride club de Saint-Rémy-de-Provence

Amélioration des modules du skate-park et rénovation de la buvette.

31 000 €

Réf. 19-80

Passerelle entre le chemin du quartier des Jardins et le lac de Barreau

Création d'une passerelle d'accès au lac de Barreau et balisage de circuits de promenade.

50 000 €

Réf. 19-14

Circuler autrement pour un Saint-Rémy plus zen

Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Estimation à délibérer par la commission

Réf. 19-16

Abris de stationnement et de recharge pour vélos électriques

Installation d'un abri de stationnement et de recharge électrique pour les vélos.

30 000 €

Réf. 19-20

Aménagement d'un véhicule municipal pour le transport des personnes à mobilité réduite

Adaptation d'un véhicule permettant le transport des personnes en fauteuil roulant.

20 000 €

Réf. 19-37

Installation d'un abri vélo sécurisé

[Projet délocalisé] Mise en place d'un abri à vélos type consigne collective pour les usagers ne pouvant pas les stationner chez eux. Implantation du projet en fonction de la demande.

15 000 €

Réf. 19-45

Création d'un circuit d'apprentissage pour petits cyclistes

Création d'un circuit d'apprentissage du vélo. **Projet en cours d'arbitrage par la commission**

50 000 €

Réf. 19-47

La mer commence à Saint-Rémy

Installation de cendriers de sondage à proximité des salles municipales pour sensibiliser les usagers à la pollution liée aux mégots de cigarette.

3 600 €

Réf. 19-54

LE LIBER'ESPACE MONTE EN CHARGE

Comme dans toutes les communes détenant cette compétence, le Liber'espace de Saint-Rémy est actuellement confronté à un très grand nombre de demandes concernant des renouvellements de passeports et de cartes d'identité. En parallèle, ce service municipal est également de plus en plus sollicité pour son Pôle numérique qui accompagne les Saint-Rémois peu à l'aise avec l'outil informatique. Le Relais emploi, enfin, voit son activité augmenter avec les recrutements saisonniers en cours en vue de l'été.

Pôle numérique

Le Pôle numérique aide les administrés qui en ont besoin à acquérir une certaine autonomie, accompagnés par l'animateur Nicolas Barbieri sur les ordinateurs en libre accès. Créé début 2019, il a depuis démontré son utilité, avec une fréquentation qui a triplé en 2021.

Les usagers sont ainsi soutenus dans les **démarches de base, comme la création d'une adresse e-mail, d'un compte personnel sur les sites administratifs, afin de pouvoir effectuer les démarches les plus courantes, comme :**

- Impression de documents ;
- Prédemandes en ligne des cartes d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire (site ANTS) ;
- Les démarches fiscales ;
- La Sécurité sociale sur le site Ameli et la complémentaire santé solidaire ;
- La Caisse d'allocations familiales (CAF) : déclaration trimestrielle de

revenus, prime d'activité, déclaration RSA, aide au logement...

- Pôle Emploi : inscription et actualisation ;
- Demandes de logement social dématérialisées ;
- Dossiers de subvention pour l'achat de véhicules électriques et/ou de travaux d'amélioration de l'habitat financés par les partenaires institutionnels ;

Le pôle numérique vient également en aide pour les **formalités administratives propres à la mairie :**

- Portail famille du service scolaire (cantines notamment...) ;
- Transports scolaires ;
- Accueil des porteurs de projet dans le cadre du budget participatif ;
- Consultation du public sur l'aménagement du parking de la Libération (voir ci-dessous).

Contact Liber'espace : 04 32 60 67 38

Relais emploi

Le forum « Get a job ! » qui s'est tenu à la Maison de la jeunesse le 8 avril a lancé la saison de la recherche des jobs d'été : les étudiants peuvent désormais se présenter auprès du Pôle étudiant du Relais emploi, pour s'inscrire ou découvrir les offres des employeurs.

Le Pôle étudiant a pour objectif de recenser les jeunes en recherche d'un job d'été, de les accompagner dans leurs démarches (élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation, dossier à remplir sur place). Il met également en relation directe les jeunes et les employeurs qui font connaître leurs besoins pour l'été.

Les employeurs intéressés sont invités à contacter le Relais emploi pour déposer leurs offres, par téléphone ou sur le site de la ville.

Contact Relais emploi : 04 32 60 67 42
mairie-saintremydeprovence.com/vivre-a-saint-remy/liberespace/le-relais-emploi

UNE CONSULTATION POUR LE PARKING DE LA LIBÉRATION

Depuis plusieurs années, la ville prévoit d'étendre le parking de la Libération au nord-est de la parcelle des Cèdres. Cet aménagement ayant été soumis à une évaluation environnementale en 2021, une participation du public est actuellement en cours, en vue de la délivrance du permis d'aménager.

Jusqu'au 2 juin 2022, l'ensemble du dossier (demande de permis d'aménager, étude d'impact, réponse de l'autorité environnementale, mémoire en réponse), est consultable en version numérique sur le site de la ville ou au Liber'espace en version papier, aux jours et heures d'ouverture.

Le public peut consigner ses observations par écrit, sur le formulaire en ligne ou en les adressant à Monsieur le Maire par courriel à consultationparking@ville-srdp.fr.

Le pôle numérique du Liber'espace se tient bien sûr à la disposition du public en cas de difficulté d'utilisation de l'outil numérique.

À l'issue de cette consultation et au terme du délai nécessaire d'instruction, la ville de Saint-Rémy-de-Provence, autorité compétente, statuera sur son autorisation.

Un rapport de synthèse, reprenant l'ensemble des observations et propositions du public et indiquant celles dont il sera tenu compte, sera alors mis en ligne pendant une durée de trois mois, avec la décision sur l'autorisation sollicitée.

www.mairie-saintremydeprovence.com



Le jeune Vova aux couleurs de Saint-Rémy, pour son premier entraînement au FCSR.

5 200 euros reversés

Le grand loto organisé par le Club de l'amitié le 3 avril dernier a atteint des records de fréquentation avec plus de 300 participants. Grâce aux commerçants et à la commune, qui ont mis à disposition de nombreux lots, une somme de 5 200 euros a pu être récoltée, qui a été directement redistribuée aux Ukrainiens pour subvenir à une partie de leurs besoins de la vie quotidienne.

COMMENT AIDER ?

Alors que la guerre se prolonge, l'engouement de solidarité des premiers jours doit se maintenir. Comment les Saint-Rémois peuvent-ils aider, selon leurs moyens et leurs disponibilités ?

- Les besoins les plus impérieux restent les dons d'ordre financier auprès du CCAS. Ces dons sécurisés, ouvrant droit à une déduction fiscale, permettent de régler les dépenses de la vie courante des réfugiés.
- Le collectif Ukraine Solidarité reçoit également les dons de produits de base (alimentation, hygiène...) à son local situé à l'ancienne coopérative agricole, au bout de la rue François-Poulet. Celui-ci est désormais ouvert du lundi au vendredi, de 15h30 à 17h30.
- Des bénévoles sont également recherchés pour tenir ponctuellement le local des dons.
- Des dons de vélos sont aussi demandés pour faciliter les déplacements des familles ukrainiennes.

2 MOIS D'ENTRAIDE AVEC L'UKRAINE

Alors que l'actualité de la guerre en Ukraine reste insoutenable, les bénévoles saint-rémois continuent de faire tout leur possible pour que les familles réfugiées à Saint-Rémy puissent mener une vie normale, avec l'appui de la ville.

Depuis le 3 mars, 40 réfugiés fuyant la guerre en Ukraine, 23 femmes et 17 enfants, ont été accueillis par la ville de Saint-Rémy. Grâce à une mobilisation exceptionnelle, la plupart a été hébergée gracieusement dans des familles saint-rémoises. Le Collectif Solidarité Ukraine Saint-Rémy de 60 bénévoles volontaires, aux côtés d'autres associations et des services municipaux, œuvrent chaque jour pour leur permettre de retrouver la paix et des conditions qui adoucissent la douleur de l'exode.

Le CCAS a aidé en un temps record à donner une identité administrative aux réfugiées auprès de la sous-préfecture et de l'OFII, qui leur permet de travailler, de disposer de la couverture santé universelle et de percevoir une aide financière minimum.

La scolarisation des enfants a été réalisée en urgence, des cours de français ont été mis en place 3 fois par semaine par des professeurs FLE (français langue étrangère) bénévoles, des soins médicaux ont été administrés par nos médecins et pharmaciens, et des activités périscolaires à la Maison de la Jeunesse ou des activités sportives leur ont été proposées ; c'est ainsi que Vova, 12 ans, a été merveilleusement accueilli par le Football Club saint-rémois (FCSR).

La recherche d'emploi est une des priorités actuelles, beaucoup de femmes réfugiées disposant de compétences professionnelles de grande qualité, d'un courage et d'une volonté remarquables, et toutes souhaitant assurer leur autonomie.

Pour prendre part à cette chaîne d'entraide, vous pouvez contacter le collectif en écrivant à philrambaud@gmail.com.

Concert de Gérard Chambre

On le note sur nos agendas ! Le 24 juin prochain, le chanteur Gérard Chambre donnera un concert aux arènes Barnier, en soutien aux réfugiés. Il interprétera un répertoire de chansons de Jacques Brel, Georges Brassens et Léo Ferré.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

UN PRINTEMPS CITOYEN

Avec 4 tours d'élections présidentielles et législatives, le printemps 2022 est assurément un moment important de la vie républicaine française. Paradoxalement, au cours de cette même période, notre fonctionnement démocratique, que de nombreux pays nous envient, semble n'avoir jamais été autant en crise.

Si l'intérêt pour la « chose publique » paraît très ému, avec notamment une abstention en hausse à chaque scrutin, en particulier chez les jeunes, on constate qu'en réalité c'est plus largement l'exercice de la citoyenneté qui est questionné ou remis en cause, par les citoyens eux-mêmes mais aussi par ceux qui nous gouvernent (ou qui aspirent à le faire).

La crise des « Gilets jaunes », les marches citoyennes, les mouvements revendicatifs, les débats sur les réseaux sociaux, traduisent chez nos concitoyens une volonté toujours aussi forte de s'exprimer.

Par ailleurs, sur le plan national, nous avons pu constater ces dernières années que les corps intermédiaires, les syndicats, les chambres consulaires, les élus locaux, les associations représentatives, etc. ont souvent été négligés dans les prises de décision.

En mai, un nouveau souffle démocratique

Parce qu'il y a nécessité de réinventer positivement la vie démocratique, nous avons choisi, au niveau local, de développer le budget participatif, qui permet aux citoyens de coconstruire des projets pour leur commune, de les défendre auprès des administrés, et de laisser à ceux-ci la possibilité de voter pour ceux qu'ils préfèrent.

C'est au cours de ce mois de mai que les Saint-Rémois qui le souhaitent pourront choisir parmi les projets proposés par leurs concitoyens. Vous pourrez les découvrir dans ce journal, sur la plateforme internet dédiée, ou encore le samedi 14 mai, en salle Jean-Macé, lors d'une journée de présentation par les porteurs de projet eux-mêmes.

C'est aussi pour une citoyenneté modernisée que nous avons mis en place un financement participatif pour la centrale solaire photovoltaïque qui va entrer en service d'ici l'été. Nous sommes attentifs à ce que les administrés puissent contribuer à choisir ou à élaborer, main dans la main avec les élus du conseil municipal, aux projets qui nous concernent tous.

Nous vous donnons la parole, n'hésitez pas à la prendre !

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

BUDGET 2022 : LE RENOUVEAU CONSTRUCTIF ET VIGILANT

Animés par un **esprit de responsabilité** et parce que nous voulons continuer à être **utiles aux Saint-Rémois**, nous nous sommes abstenus sur le budget 2022 au conseil municipal du 29 mars dernier.

Nous approuvons les projets qui, d'ailleurs, figuraient dans notre programme électoral : le budget participatif, la rénovation de l'intérieur de la Collégiale Saint-Martin, la restructuration de l'avenue Durand-Maillane, la construction de la piscine couverte.

Nous resterons bien sûr vigilants sur leur mise en œuvre et leurs modalités.

Vigilants, nous le serons particulièrement sur les coûts de chauffage de la future piscine dans le contexte actuel de flambée des prix de l'énergie.

Vigilants, nous le serons aussi sur les avancées promises par Hervé Chérubini suite à nos propositions présentées lors du débat d'orientations budgétaires : **l'extension du COSEC, la requalification de la Place de Gaulle en lien avec la CCVBA, et le renforcement des moyens de notre police municipale** sur la vidéoprotection.

Par ailleurs, à l'heure où les charges de notre commune augmentent fortement, nous avons insisté sur la **nécessité de chercher des recettes nouvelles**. Un seul exemple : **l'Alpilium coûtera cette année 270 000 euros de frais de fonctionnement**.

Pourquoi ne pas le louer pour des congrès et des séminaires d'entreprises afin de limiter ces frais et de faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune ?

Le développement du tourisme d'affaires pourrait tout à fait s'envisager **en maintenant bien sûr l'accueil de manifestations associatives et de spectacles dans cette salle.**

Au regard de l'attractivité et du rayonnement de Saint-Rémy, cette stratégie permettrait également de **générer de nombreuses retombées hors saison pour toute notre économie locale.**

Dans la situation actuelle, soyons plus que jamais audacieux et imaginatifs !

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet



La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.



ON SE PRÉPARE POUR LA FÊTE DU SPORT !

Depuis 2007, la ville célèbre ses sportifs et les clubs en leur remettant, chaque début d'été, des trophées qui récompensent leurs performances et leur engagement. Après 2 années d'interruption dues à la Covid-19, les Trophées des sportifs reviennent le samedi 25 juin, avec pour la première fois une journée entière dédiée à la discipline : la Fête du sport.

6 clubs sont d'ores et déjà partenaires de cette opération, conçue pour faire connaître leurs activités, les valeurs sportives, ainsi que les infrastructures mises à disposition par la ville : le Football-club saint-rémois, le XV saint-rémois, Sports loisirs culture, Saint-Rémy sport basket, l'Athlétic club et l'Haltérophilie Club Musculation.

La Maison des adolescents, qui assure une permanence hebdomadaire à la Maison de la jeunesse depuis le mois de janvier, sera également présente sur la fête ce jour-là, pour assurer des campagnes de prévention santé auprès des jeunes.

En prélude à cette manifestation aura lieu par ailleurs, le mercredi 22 juin, un tournoi multisport « inter-MDJ », impliquant la Maison de la jeunesse de Saint-Rémy, celle d'Eygalières et celle de Maillane (et d'autres services jeunesse du territoire).

« Pour que la fête soit plus belle, les autres associations sportives qui souhaitent participer le 25 juin sont évidemment les bienvenues », explique **Bernard Marin**, conseiller municipal délégué aux sports. Elles doivent pour cela se signaler auprès du service des sports municipal au plus vite, pour les modalités d'organisation.

Fête du sport et Remise des trophées des sportifs
Samedi 25 juin 2022 • Renseignements : 04 90 92 08 10 (service des sports)

SUBVENTIONS : ENCORE UN PEU DE PATIENCE

La commission vie locale, qui attribue le montant des subventions aux associations qui en ont fait la demande en décembre dernier, se réunit le 3 mai. La répartition sera ensuite validée en conseil municipal le mardi 17 mai.

La répartition se fait selon plusieurs critères, comme le nombre d'adhérents que compte les associations, la proportion de membres vivant sur la commune, les projets portés par l'association, etc.

Pendant les premiers mois de l'année, les services municipaux et les élus examinent les dossiers déposés (plus de 70 en 2022), et font le lien avec les associations si des pièces sont manquantes. Le vote du budget communal en mars marque une étape importante avant l'attribution des subventions en mai.

NB : La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 a institué le contrat d'engagement républicain qui précise les engagements que prend toute association qui sollicite une subvention publique. Le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 en précise les modalités d'application, notamment :

- L'association doit en informer ses membres par tout moyen dont elle en dispose ;
- Le non-respect du contrat par ses dirigeants, membres, salariés... est imputable à l'association ;
- Le non-respect du contrat peut justifier le retrait des subventions perçues.



Convi'asso de printemps

Cette traditionnelle rencontre interassociative, autour d'un repas offert par l'Adies 13, se déroulera le **lundi 9 mai à 12h** à la Maison de la jeunesse, partenaire de la Maison des associations.

Cette édition sera plus spécifiquement consacrée au partage de biens communs et à la diversification des financements.

Renseignements : 04 32 60 67 33 (Maison des associations)

NOTRE SORCIÈRE BIEN-AIMÉE

Elle fait partie de l’imaginaire des Saint-Rémois depuis 25 ans, à travers le personnage de la « Chauche vieille » qu’elle a incarné à chaque édition du carnaval, dans son célèbre costume noir au croissant de lune. Pascale Dehoux veut désormais passer le relais à un nouveau volontaire, homme ou femme. Les candidatures sont ouvertes dès aujourd’hui pour le millésime 2023 !

« Aussi loin que je me souviene, j’ai toujours chanté, dansé, joué la comédie, raconté des histoires », confie **Pascale Dehoux**. « La créativité est pour moi un élan de vie ; elle m’a sauvée de tout, en me permettant de réinventer le monde à mon échelle, dans une vision poétique. »

Originaire d’Avignon, éducatrice aux « Matins bleus » où elle s’occupe d’enfants en difficulté, Pascale a marqué de son empreinte la vie culturelle locale depuis son arrivée à Saint-Rémy en 1985 : tour à tour chanteuse à la voix puissante dans plusieurs groupes de musique, conteuse au sein de l’association La Langue buissonnière, autrice de nouvelles et de splendides haïkus, elle est surtout connue des Saint-Rémois de toutes générations pour le rôle de sa vie : celui de la Chauche vieille, véritable icône du carnaval.

Une proposition de Marcel Bonnet

L’idée de créer un « vrai » carnaval à Saint-Rémy remonte aux années 1990. À l’époque, le Saint-Rémois Christian Coulomb, musicien, érudit des cultures populaires, souhaitait rétablir un carnaval ancré dans la tradition païenne, une fête

de contestation, où le peuple se soulève et proteste contre toute forme d’assignation (y compris de genre, le travestissement faisant partie des standards).

« Après une première édition en 1997, Christian a décidé d’associer au carnaval un personnage emblématique qui soit propre à Saint-Rémy. Les membres de l’équipe ont alors consulté l’incontournable Marcel Bonnet, qui les a mis sur la piste de la Chauche vieille... »

Selon la légende vivait au village (il y a

bien longtemps !), dans une mystérieuse bicoque malodorante aux volets clos, une vieille femme effrayante qui, disait-on, abritait un monstre. Un peu sorcière, elle était sollicitée en secret par les habitants pour qu’elle leur fournisse, moyennant quelque nourriture, les remèdes qu’elle préparait à base de plantes collectées dans les Alpilles. Alors qu’un jour une tempête fit rage sur le village, des pluies torrentielles provoquèrent des inondations qui emportèrent la Chauche vieille et le monstre dans les égouts...

Les personnages du carnaval étaient tout trouvés. À chaque printemps, la Chauche vieille reviendrait, le monstre serait réveillé des sous-sols par un assourdissant charivari le vendredi soir, et serait jugé le samedi après le défilé, pour expier les malheurs du monde.

Et lorsqu’il fallut trouver qui incarnerait la Chauche vieille, les membres de l’équipe désignèrent Pascale spontanément.

Relevant le défi avec inventivité « et *beau-coup d’improvisation* », elle construisit

alors ce personnage aux cheveux verts qui n’allait plus la quitter, en mettant tous ses talents à son service, avec ses danses et ses accessoires. La femme de Christian Coulomb, Asta, confectionna son costume sur mesure (qui fut un jour volé avec le camion de Pascale, puis refabriqué par Dominique Martin). L’équipe inventa le cortège des « pèle-vieilles », composa les chansons et créa les chorégraphies ; autant de caractéristiques qui rendent le carnaval de Saint-Rémy unique, et même un brin polisson, avec la fameuse cérémonie de « la Pissagne », point d’orgue régressif et hilarant d’une parade musicale tournoyante et hypnotique.

Avis de recherche !

« Je ne me lasserai jamais de ce personnage », avoue Pascale. « C’est quelque chose d’énorme dans ma vie. Les enfants saint-rémois ont grandi à mes côtés. On me croise, on me sourit, on m’appelle “la Chauche”. Après toutes ces années, je ne m’en sépare pas, mais le rôle est épuisant ; il est temps que quelqu’un reprenne le flambeau ! »

Avis aux amateurs donc, homme ou femme (ça n’a aucune importance !), amoureux de la fête, qui voudront reprendre le costume de la Chauche. Avec bienveillance, Pascale se tiendra toujours à ses côtés pour transmettre cet héritage et faire rêver, à chaque printemps, les prochaines générations de Saint-Rémois !

Contact :
carnavaldesaintremy@gmail.com

NAISSANCES

- BERRAD Ismaïl, le 04/04/2022
- HUGER Sirius, le 08/04/2022

MARIAGES

- PIGNET Marie-Christine et WISSLER Françoise, le 11/04/2022

PACS

- ESPIGUE Gaëtan et VANDENBROUCKE Tristana, le 31/03/2022
- GEFFROY Meggan et MARIANI Manon, le 04/04/2022
- GROS Arnaud et RECHE Mélanie, le 25/03/2022

DÉCÈS

- FAU Jacques, le 06/04/2022
- GAUTIER Jean, le 24/03/2022
- GRANIER veuve VIURA Marguerite, le 22/03/2022
- LUPÉRINI Gérard, le 16/04/2022
- MARIE veuve BÉROT Annie, le 30/03/2022
- POTIER Daniel, le 04/04/2022
- RIPOLL épouse BRUN Martine, le 03/04/2022
- ROGGI Roger, le 17/04/22
- SORBIER Pierre, le 21/04/22
- TAVELLA veuve LAGEARD Giuseppina, le 07/04/2022



Ateliers Sons et fictions du futur en partenariat avec la Bibliothèque départementale (à gauche) et Créa-futés (à droite), à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille



Commémoration du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



Cours de français pour les réfugiés ukrainiens



Rassemblement de Vespa et exposition *Histoires de familles italiennes* aux arènes Barnier dans le cadre de la saison italienne



Concert de Pulcinella et Maria Mazzotta à l'Alpilium



Journée de sensibilisation au handicap : défilé de mode *Dessine-moi les chemins du Petit Prince* à l'Alpilium



Vote de jury pour le Prix Robert-Leroy 2022



Effarouchement des pigeons par un faucon, place de la mairie



L'équipe de l'Ehpad remercie le footballeur Jordan Ferri pour le don qu'il a fait en 2020 lors de la crise sanitaire